UNIL | Université de Lausanne Faculté des géosciences et de l'environnement bâtiment Amphipôle CH-1015 Lausanne

Faculté des géosciences et de l'environnement $5^{\mathrm{ème}}$ anniversaire Règlement du concours photo "GéoScope"

A l'occasion de son 5ème anniversaire, la Faculté des Géosciences et de l'Environnement organise un concours photo, ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire mais aussi à toute personne habitant le canton de Vaud.

Thème du concours

Le thème du concours, en accord avec les objectifs scientifiques et pédagogiques de la Faculté est intitulé "Strates du futur, demain la Terre".

Ce thème souhaite mettre en relief les représentations de l'environnement physique et humaine, en milieu naturel ou urbain, tels qu'on pourrait les imaginer dans le futur proche, à savoir les prochaines décennies. Il s'agit donc à travers des images actuelles de préfigurer ce que sera notre futur, dans le territoire, le paysage, la ville.

Conditions de participation

Le concours est ouvert à tout photographe amateur (ou professionnel), à l'exception des membres du jury et des organisateurs.

La date limite d'envoi ou de dépôt des photos est fixée au 9 novembre 2008 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

L'ensemble des documents sera envoyé à:

Université de Lausanne Décanat de la faculté de géosciences et de l'environnement Concours GéoScope 5^{ème} anniversaire bâtiment Amphipôle Quartier Sorge CH-1015 Lausanne

La date limite pour la réception des œuvres est fixée au 9 novembre 2008 à minuit

La participation au concours est gratuite

Il est à noter qu'aucun tirage ne sera retourné à l'auteur. De son côté, l'organisateur du concours versera les images, primées ou non, à ses archives et garantit aux auteurs qu'aucune utilisation commerciale ne pourra en être faite.

Faculté des géosciences et de l'environnement Décanat Géosciences et de l'Environnement

Soumission des documents photographiques

Chaque participant peut présenter 3 photos (ou images) au maximum. Par image nous entendons des documents photographiques, éventuellement retravaillés par des moyens optiques, numériques, etc...

IMPORTANT Les photos seront fournies sous forme de tirage, à partir d'un support numérique ou argentique, noir et blanc ou couleur. Les envois en seul format électronique ne seront pas retenus.

Le tirage n'excédera pas le format A3 (29.7 x 42.0 cm). L'image peut être plus petite que le tirage lui-même. Elle ne doit pas être encadrée, ni placée dans un passe-partout ou dans un quelconque support.

Les documents numériques ou numérisés seront fournis sur CD en format standard (JPEG, TIF, DNG) avec une définition minimum de 300dpi.

Le jury du concours se réserve le droit de refuser tout document qui ne correspondrait pas aux définitions de format ci-dessus, en particulier s'agissant du tirage papier.

Les noms et adresses des participants seront portés au crayon sur le verso des tirages et mentionnés sur les CD.

L'annexe 2 doit impérativement être jointe aux travaux envoyés.

Un commentaire de 5 lignes maximum, explicitant le travail, peut accompagner le ou les tirages présentés (voir annexe 2).

Le jury est souverain dans le choix des photos retenues pour l'exposition sur la base de critères techniques ou éthiques.

L'organisateur du concours décline toute responsabilité en cas de dommage, vol ou perte durant l'acheminement postal.

Exposition

Les photos seront exposées dans le hall de l'Amphipôle (site de l'UNIL à Dorigny, 1015 Lausanne) du 15 novembre au 20 décembre 2008. Ces photos seront également publiées sur les sites Internet de la Faculté et projetées en grand format dans un hall de l'Université. Les photos primées seront publiées sur le site de l'Université et dans les publications de l'Unil.

Droits photographiques

Les participants attestent sur l'honneur qu'ils sont titulaires des droits d'auteurs des photographies proposées et que leurs travaux garantissent le respect de la sphère privée des personnes qui s'y trouveraient représentées ; d'autre part, les personnes identifiables qui se trouveraient sur les photos envoyées doivent impérativement donner leur accord par écrit, en remplissant le formulaire de cession des droits (annexe 1), annexé au présent règlement et qui doit être renvoyé avec les photographies.

Les participants abandonnent explicitement à l'organisateur leurs droits d'auteur dans la limite de l'utilisation annoncée par l'organisateur (Voir ci-dessus rubrique « Exposition » et annexe 2 à renvoyer impérativement avec les photos).

Jury

Le jury sera composé de:

Représentant du Doyen : M. Rémy Freymond

M. Christophe Blaser – Musée de l'Elysée

M. Michel Berney – Dir. Ecole de photo de Vevey

M. Gérald Aeschlimann - Club photo de Lausanne

M. Julien Goumaz - Interface sciences et société - UNIL

M. Edy Ceppi - Unicom UNIL

M. Marcel Imsand - Photographe

Mme Corinna Martarelli – Club photo UNIL-EPFL

M. Felix Imhof - Photographe

Le jury se réserve le droit de compléter ce jury. Les décisions du jury sont sans appel.

Dotation

Trois prix de 1'000 CHF seront attribués.

Prix de la FGSE 1'000.-Prix spécial du jury 500.-Prix du public 500.-

D'autres prix définis par des sponsors pourront être attribués.

Afin de leur permettre d'assister à la cérémonie, les gagnants seront avisés par courrier et/ou email une semaine avant la remise des prix.

Ces prix seront attribués par le jury lors du buffet-repas de la cérémonie officielle du 5^{ème} anniversaire de la Faculté des géosciences et de l'environnement, le 5 décembre 2008, à partir de 20h.

Annexe 1 - Autorisation d'utilisation de documents photographiques

Je soussigné(e)	
Nom	
Prénom	
Autorise l'Université de Lausanne à utiliser les photographies prises par	
Nom Prénom	
Pour le concours « GéoScope » organisé par la l'Université de Lausanne dans le cadre de son 5 ^{ème} la Terre".	Faculté des géosciences et de l'environnement de anniversaire sur le thème "Strates du futur, demain
Dans le contexte des activités de l'Université et de sa promotion.	
Lieu et Date	Signature (pour les mineurs, signature Du représentant légal)

Annexe 2 - Formulaire d'inscription et d'envoi des photographies

A renvoyer impérativement avec la sélection de photographies jusqu'au 9 novembre 2008 à:

Université de Lausanne Décanat de la faculté de géosciences et de l'environnement Concours photo 5^{ème} anniversaire « GéoScope » Bâtiment Amphipôle Quartier Sorge CH-1015 Lausanne

Nom Prénom Adresse Profession Email Téléphone/Natel Fax

Renseignement matériel utilisé (facultatif)

Commentaires éventuels des images

Photo 1 - Commentaire (5 lignes max.)

Photo 2 - Commentaire (5 lignes max.)

Photo 3 - Commentaire (5 lignes max.)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du concours de photographie « Géo-Scope » organisé par la Faculté des géosciences et de l'environnement sur le thème "Strates du futur » et en accepter toutes les conditions.

J'autorise explicitement l'organisateur (Université de Lausanne) à utiliser les photographies dont je suis l'auteur pour le concours « Géo-Scope » organisé par la Faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne et dans le cadre de son 5ème anniversaire sur le thème "Strates du futur, demain la Terre", ainsi que dans le contexte des activités de l'Université et de sa promotion, et je renonce en connaissance de cause à toute revendication, financière ou d'un autre ordre, auprès de l'organisateur, dans le cadre de l'utilisation décrite ci-dessus.

Lieu et date

Signature (pour les mineurs, signature du représentant légal)